

Pour nous aider

N'hésitez pas à venir échanger vos connaissances, vos savoirs-faire et vos idées en proposant des activités, spectacles ou ateliers.

Par ailleurs, nous recherchons, pour l'aménagement du lieu :

- matelas et couvertures;
- outillage, clous et vis ;
- produits d'entretien ;
- tables et étagères.

Le mardi 27 février, nous passons en procès pour occupation sans droit ni titre. A cette occasion, un petit déjeuner festif de soutien est prévu à partir de 9 h devant la cité judiciaire (près du parc S^{te} Marie).

Venez nous soutenir !



L'AQUARIUM

63, rue de Malzeville - Nancy
aquarium@a4nancy.net.eu.org
<http://aquarium.a4nancy.net.eu.org>

Un nouveau lieu de vie a vu le jour

L'AQUARIUM
Espace Autogere

Presentation

L'Aquarium est un espace de vie et de création indépendant de la culture marchande ainsi que de toute organisation politique ou syndicale.

Lieu d'expérimentation et de partages, il est directement géré par ses habitant-e-s ainsi que par toutes les individu-e-s désireuses de faire vivre cet espace autogéré de manière égalitaire et solidaire.

L'Aquarium est ouvert aux heures des ateliers et autres évènements, mais vous pouvez bien sûr passer en dehors de ces créneaux pour tous renseignements ou pour proposer des activités.



Historique du lieu

Après l'expulsion du Cambouis fin septembre 2006, squat qui n'avait tenu que trois semaines, la "Justice" ayant engagé une procédure anonyme et le référé demandé par les résident-e-s leur ayant été refusé, il n'y avait plus de lieu autogéré à Nancy.

Le 6 décembre, les services sociaux de la mairie ont décidé de fermer des locaux auparavant destinés aux personnes les plus démunies. Le 15 janvier, trois personnes sans domicile, ainsi que de nombreux collectifs et ami-e-s ont réinvesti le bâtiment délaissé situé 63, rue de Malzéville, entre le canal et la Meurthe :

- parce que des centaines de bâtiments sont abandonnés à Nancy alors qu'un grand nombre de personnes ou d'associations n'ont pas de logement ou de lieu pour concrétiser leurs projets ;
- parce que nous voulons nous réapproprier nos vies et nos villes pour ne pas les laisser aux mains des promoteur-euse-s et des institutions ;
- parce que nous voulons développer la vie sociale, les activités et les échanges de savoir au sein de ce quartier ;
- parce qu'actuellement, les projets culturels se concentrent autour des municipalités ou de l'État alors que nous voulons populariser une culture non marchande faite par et pour le plus grand nombre ;
- parce que ce lieu correspond à notre projet.

Après une crémaillère mouvementée le lundi 15 janvier au cours de laquelle la BAC (brigade anti criminalité) s'est invitée dans le lieu et a procédé illégalement à des contrôles d'identité à l'intérieur de l'ancien atelier, n'hésitant pas à menotter l'un des habitants à une porte, les trois habitants et leurs ami-e-s aménagent la maison pour pouvoir y accueillir zone de gratuité, infokiosque, ateliers d'échange de savoir, salle informatique libre et autres projets. Un concert de soutien a déjà eu lieu le vendredi 19 janvier, suivi par un atelier de réparation de vélos le 25, d'un atelier réparation d'ordinateurs et installation de logiciels libre le 26 ainsi que d'un atelier de création de masques le 1er février.

Le 2 février, nous avons reçu la visite d'un huissier de justice mandaté par le grand nancy pour nous demander si nous souhaitions quitter le bâtiment. Ainsi, après un sursis de quelques semaines dû certainement à l'actualité concernant les problèmes de logement, les autorités montrent leur

vrai visage : elles n'hésitent pas à entamer une procédure d'expulsion contre trois personnes sans domicile qui occupent un bâtiment vide sur lequel il ne semble pas exister de projet à court terme. Etant donné que nous avons aussi ouvert ce lieu pour y accueillir des activités, ateliers et des projets culturels alternatifs, on voit bien par cette procédure que l'unique culture soutenue par les autorités locales est une culture marchande formatée. Tout projet autonome semble devoir être éliminé !

Calendrier des prochains ateliers, activités

Samedi 24 février

- Installation d'une zone de gratuité temporaire en centre ville : chacun-e peut prendre et/ou déposer ce qu'il/elle souhaite. Il s'agit d'une alternative au système marchand qui permet de développer la solidarité. Rendez vous à 14h à l'Aquarium, puis en ville pour déposer et/ou prendre ce qui vous intéresse.

Mardi 27 février

- 9 h : nous passons en procès à partir de 9 h à la cité judiciaire. Venez nous soutenir (voir au dos).

Jeudi 1er mars

- 20h30 : projection (à confirmer)

Samedi 3 mars

- 20h30 (à confirmer) : concert de soutien à la CNT-SR avec Effet à Dytique (ska), les Young Soul Rebels (oi antifasciste) et d'autres groupes surprises.

Dimanche 4 mars

- Echange de savoirs : initiation à la danse contemporaine.

Pour que l'argent ne soit pas une barrière, les ateliers ou autres activités sont proposés à prix libre, c'est à dire que chacun-e donne ce qu'il/elle peut ou veut pour faire fonctionner le lieu.

Et toujours à l'aquarium : la zone de gratuité permanente.

